

BALADES CULTURELLES DANS LA MÉMOIRE

12^e Saison - N°92 - Dimanche 4 Novembre 2018

Balade d'accueil des nouveaux habitants

— *Gençay et St Maurice : une histoire commune* —

Gençay-Saint-Maurice, une histoire commune

Par-delà l'ambiance traditionnellement conflictuelle entre les communes de Gençay et de Saint-Maurice, l'association Centre Culturel-La Marchoise continue de passer, comme elle le fait depuis plus de cinquante ans, au-dessus de ces considérations, parfois en les raillant.

Née à Saint-Maurice, au Foyer Rural du Dognon, sous le nom de La Marchoise, danses et chants du Poitou, elle a regroupé des jeunes des deux communes. Elle est devenue Centre Culturel-La Marchoise à Gençay quand la commune lui a offert des locaux. Les deux communes ont alors maintenu un œil vigilant, notamment par le Syndicat Intercommunal.

Alors, pour présenter des aspects des deux communes à leurs nouveaux habitants, l'association enjambe une fois encore les frontières. À Saint-Maurice, il sera question du moulin du Pinier, de l'église, du pont, de la zone naturelle des Cosses ; à Gençay, de Montcabré, de l'église et du cimetière, et de l'Aumônerie. À toutes ces particularités, s'ajouteront deux grands domaines territoriaux qui impulsent une vision plus communautaire : le plan d'eau de Verneuil et la laiterie coopérative.

À Saint-Maurice, le Moulin du Pinier

Au milieu du XIX^e siècle, son propriétaire, Victor JACQUAULT (propriétaire de Laudonnière et aussi du moulin de Brossac, et pendant un temps maire de la commune) refusa d'obtempérer aux

obligations des ingénieurs des Ponts et Chaussées qui, sous la responsabilité du Préfet, en réglementant drastiquement les moulins et les ouvrages qui les accompagnaient, espéraient régler bon nombre de conflits avec les riverains, conflits dans lesquels ils étaient pris à témoin.

JACQUAULT laissa ses moulins à l'abandon. Le moulin du Pinier qui se dégradait fut acheté par les frères DELAGE, entrepreneurs à Bordeaux. Mais ces derniers le laissèrent se dégrader. Jusqu'en 1897 où Louis DOUCET l'acheta avec l'intention de le faire tourner. Il entreprit des travaux jusqu'en 1900 en respectant les réglementations des Ponts et Chaussées.

À Louis DOUCET, succéda la famille BRILLANT, qui sera remplacée par Fernand COURTOIS et son épouse. Ils arrêtent le moulin en 1985.



Le moulin du Pinier, la sortie du bief.

À Saint-Maurice, l'église Saint Maurice

Cet imposant sanctuaire a été construit aux XI^e et XII^e siècles grâce aux dons de plusieurs seigneurs dont ceux de Gençay, de la famille des RANCON, dons faits à l'abbaye royale de Saint-Cyprien de Poitiers.

Elle est donc de facture totalement romane avec, entre autres, un chevet richement orné, dont de nombreux modillons d'animaux, de végétaux et de têtes humaines. Plus tard, les murs intérieurs se couvriront de fresques dont les énigmes n'ont pas



Carte postale.

toutes été levées. Son clocher, à l'allure de forteresse, date de la fin du XVI^e siècle, après que le clocher initial se soit effondré.

À noter que, à l'intérieur, la hauteur du sol de la travée nord est la hauteur initiale. Celle surélevée de la nef, de la travée sud et du chœur, gêne la perspective intérieure qui aurait une tout autre allure s'ils étaient remis à la hauteur initiale.

Le prieuré, dont on ne sait à peu près rien, se trouvait dans les prés bas attenants, à l'emplacement des bâtiments actuels nommés Le Prieuré. Plus tard, le curé sera logé à l'Ancienne Cure, belle demeure dont le parc borde le canal des moulins de Gençay.

À Saint-Maurice, le pont

Sa première version a été tardive : après 1857. C'est le pont actuel, mais son tablier trop étroit a été remplacé, à la suite d'un accident, par le tablier que nous empruntons actuellement.

Auparavant, si on en croit un croquis laissé par les Ponts et Chaussées, un remblai bas percé de petites arches, long de 136 mètres, qui allait de la Croix Pierre (bas du Chemin Brun) jusqu'aux abords de l'église, permettait le franchissement de la rivière et des marécages attenants. Ce remblai était suffisamment large du côté Gençay, au-dessus du canal, pour permettre le passage d'une charrette, mais sur sa majeure partie, côté Saint-Maurice, n'était que piétonnier. Les charrettes devaient alors emprunter un gué d'une centaine de mètres de long.



Le pont actuel de Saint-Maurice avec son tablier d'origine. Carte postale.

La traversée de la Clouère était alors une aventure, si bien que les voituriers préféraient faire le détour par le pont de Gençay (quand lui-même était en état!) et le chemin du Coteau.

Ce passage sur lequel les eaux butaient contribuait à entretenir les marécages souvent dénoncés pour leur puanteur (plusieurs lettres du maire de Saint-Maurice, LAPOMMERAY, au milieu du XIX^e siècle).

À Saint-Maurice, un lieu humide : Les cosses

Ce long coude de plus de six hectares est presque une île coincée entre le canal des moulins et la rive gauche de la rivière, les deux se séparant à Saint-Maurice, et fermée au Petit Trou par la levée de terre qui soutient la route de Poitiers. Il occupe avec le Pré Prieur une boucle resserrée de la rivière. Il se trouva légèrement réduit par le nouveau lit de la rivière qui rejoignit le nouveau pont de Gençay (1789), détachant de l'ensemble les jardins du Petit Trou.

De toute évidence, la fonction des fossés qui couraient dans ces terrains, fut de les assainir. Même si le sol trop spongieux ne permettait pas le pâturage, le foin qui y était récolté, bien que de piètre qualité, était très recherché par les grosses métairies de Saint-Maurice et d'ailleurs.

La révolution agricole du XIX^e siècle lançant les prairies artificielles et les engrais, les prés des zones humides n'eurent plus leur utilité. Leur propriétaire, de la famille PAIN de Romagne dont ont été issus deux députés de la circonscription, les vendit à la fin du XIX^e et début du XX^e.

Qui fit creuser le maillage de fossés ? Le vendeur ou les acheteurs ? Toujours est-il que la zone devint une sorte de jardins ouvriers d'une moyenne de 4 ares assainis par les fossés qui les entourent, jardins cultivés par des ouvriers ou employés de Gençay et de Saint-Maurice. Et ceci pendant une bonne soixantaine d'années, jusqu'après la Seconde Guerre mondiale.



Les jardins abandonnés (années 60 et 70), la nature reprit ses droits. La commune de Saint-Maurice en racheta une grande partie et confia la gestion de cet espace naturel au CREN. De fait, une gestion non concertée s'avère minimaliste, se réduisant à des interventions éphémères et à la tonte de sentiers par les agents de l'ex-Syndicat du Val de Clouère. Par rapport à ce que furent ses fonctions utilitaires, l'espace n'est pas suffisamment dégagé.

À Gençay, un lieu humide : le plan d'eau de Verneuil

L'espace occupé par le plan d'eau était l'autre étendue marécageuse du secteur, elle aussi placée sur la rive gauche de la Clouère, au niveau du moulin du Pinier, du Prieuré et jusqu'à l'église, trois repères situés sur la rive droite.



Le plan d'eau de Verneuil : un bel espace pour les petites promenades.

Le spectacle devait y être particulièrement bucolique quand le tramway départemental, partant de la gare de Gençay-Saint-Maurice, longeait le coteau sud en le gravissant pour rejoindre la route de Confolens, direction Brion.

L'assainissement du lieu par le creusement du plan d'eau est à l'origine de la création du Syndicat Intercommunal à vocation multiple Gençay-Saint-Maurice, syndicat qui a été maintenu malgré les récentes réformes administratives.

Le plan d'eau est réservé à la pêche. Agréable, bien isolé des agitations et des bruits du bourg, il présente le parcours favori pour les petites balades des promeneurs à deux ou à quatre pattes. L'aménagement du théâtre de verdure est une opportunité qui mériterait d'être soumise à réflexion.

Sur les deux communes, la laiterie



Bâtiment ajouté au moulin d'Enfrenet en 1932 pour la commercialisation du beurre. Carte postale.

Les terrains et bâtiments de la laiterie se trouvent à cheval sur les deux communes, la limite passant par le mur de l'ancienne venelle qui menait aux Cosses, puis par le canal qui se poursuivait sous les bâtiments (partie du canal aujourd'hui enterrée).

L'histoire de cette usine et donc de ses emplacements seront l'objet de la prochaine balade de décembre 2018 qui accompagnera la sortie du cahier n° 11.

À Gençay, Moncabré

En haut du rude dénivelé qui rejoint le bourg avait été érigée la tour de Montcabré.

On ne sait rien de cet outil de défense, des fouilles n'ayant jamais été entreprises. On ne connaît ni son emplacement exact, ni sa datation, ni ses matériaux de construction.

Pour l'emplacement, un acte notarié du 4 juin 1700 et une délibération du Conseil municipal, vers 1860, concordent approximativement pour placer la tour au-dessus du jardin du Roch, près de l'angle de la rue, soit à l'emplacement de la maison Philibert, soit au-dessus, sur le terrain de l'école.

On peut avancer, sous toute réserve, qu'elle existait aux X^e et XI^e siècles pour surveiller les entrées venant de la route de Poitiers, mais on ne dira pas si elle était construite en bois ou en pierre.

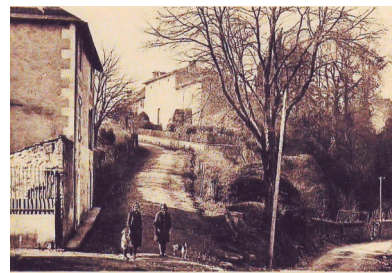
Plus sûrement, on peut affirmer qu'elle a été remplacée au XII^e siècle par un premier château féodal construit à proximité, lui-même modifié et agrandi au XIII^e. Ce sont les ruines de ce dernier, que nous voyons actuellement.

Près de ce site, à l'angle de la rue avec la rue de la Sallée, se tenait la maison de la Roue appelée au XIX^e siècle la maison TROUILLARD (nom de sa propriétaire, sœur d'Edmond THIAUDIÈRE). Elle sera démolie pour construire en 1882 l'ancienne mairie et les logements des instituteurs.

À Gençay, l'église Notre-Dame

Elle était très petite, la moitié de l'église actuelle, ce qui fait dire aujourd'hui, sans preuve, qu'elle était la chapelle du château.

Comme toutes les églises du secteur, elle était vétuste au XIX^e siècle, faute d'entretien due au manque d'argent. Elle fut d'abord sobrement réparée en 1816-1817. En 1822, l'idée d'un agrandissement fit son chemin. Mais l'argent manquait. Malgré les nombreuses démarches de la municipalité, il faudra attendre 1859 pour que le projet à la fois de réparation et d'agrandissement soit réellement pris en compte. En 1862, le projet s'étoffa par la demande de la municipalité de la construction d'un clocher.



En bas, le jardin du Roch. La tour devait se situer en haut de la montée. Carte postale.



Le clocher, rapporté plus tard, crée des dommages aux murs. Carte postale.

Les travaux débutèrent à la fin de 1861, mais ne se déroulèrent pas idéalement.

Les architectes, deux frères qui seront déclarés en faillite en 1865, ne suivirent pas correctement le chantier, et le maçon tricha sur les matériaux. Même le curé rechigna à payer la part promise.

Toujours est-il que 12 ans après la fin des travaux, le 8 décembre 1875, une partie de la voûte s'écroula. Les murs s'étaient écartés, vraisemblablement sous le poids du clocher. Cette fois, c'est le Conseil municipal

qui prend les travaux sous sa responsabilité.

Aujourd'hui l'église souffre de la même carence parce que, au départ, les murs n'ont pas été conçus pour supporter de telles charges.

À Gençay, le cimetière

Pour être proches de Dieu, les corps devaient être près du sanctuaire, donc au pied de l'église, et même, pour les personnes de plus haut rang, dans l'enceinte de l'église. Ainsi, à Gençay, le cimetière couvrait le vallon qui domine la Belle.



Dans la partie acquise en 1808, la tombe d'Edmond THIAUDIÈRE, de son épouse et de ses parents.

Mais, au passage du XVIII^e au XIX^e siècle, les nouvelles conditions hygiénistes et urbanistiques imposent que le cimetière soit éloigné du bourg. Il est vendu le 20 mai 1810 à deux voisins gencéens.

Dix-huit mois plus tôt, la municipalité avait obtenu qu'un propriétaire habitant Melle lui donne un terrain de 1 500 m² près des Plantes. Un mur de clôture fut érigé en 1809.

Ce clos étant devenu trop petit, la commune projeta l'achat en 1866 du terrain en prolongement appartenant au docteur GRESSER qui habitait à l'emplacement ou près des bâtiments de l'actuel Centre Culturel. Le docteur s'y opposa mais fut exproprié l'année suivante.

À Gençay, l'Aumônerie Notre-Dame

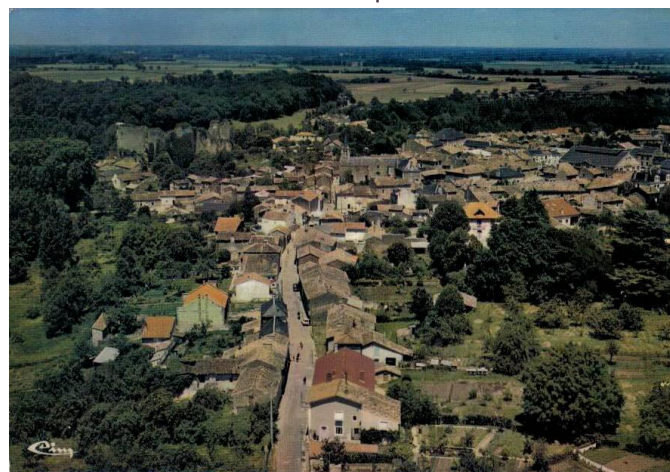
La paroisse de Saint-Maurice aura abrité sur son sol la léproserie, située dans le pré de Galmoisin, à gauche en venant de Poitiers, et un cimetière aux lépreux, près de là, au Coteau, en approchant de la Croix de la Garde.

La paroisse de Gençay, elle, avait l'aumônerie située près de la rue du même nom, sans doute à proximité du bout du parc de la Roche. Là encore, des fouilles s'imposeraient.

Elle aurait été fermée en 1663 après plus de 7 siècles d'existence. Ses biens, dont des terres, furent alors l'objet d'un arrangement entre le curé JACQUAULT et le seigneur de la Roche, de BRILHAC, entente qui permit le rattachement des terres de l'aumônerie à celles du châtelain. Pour compenser cette disparition, le curé créa la Confrérie des Dames de la Charité qui ne semble pas avoir eu une grande activité.

Le Roi n'entendit pas de cette oreille cette mainmise par le curé et le seigneur. Les biens étaient royaux et il fit en sorte qu'ils le restent bien que les bâtiments fussent détruits. Il envoya des émissaires à Gençay qui, sous couvert du manque de pièces justificatives à l'accord, reprirent les biens hospitaliers le 29 mai 1683.

Mais ce n'était qu'une question d'honneur, l'Aumônerie continua de disparaître.



Sur cette carte postale, l'Aumônerie pouvait se situer en bas, à gauche.

Prochaine balade : Dimanche 2 décembre 10 H – 12 H

La laiterie coopérative du Vieux Château
Sortie du cahier n° 11

Texte et photos : Henri DONZAUD
Mise en page : Jakub Polaszczyk

Centre Culturel - La Marchoise
16, Route de Civray - 86160 Gençay
05 49 59 32 38
contact@cc-lamarchoise.com
www.cc-lamarchoise.com